

La lettre du projet

Spéciale Développement Durable

Bulletin interne n° 9 – juillet 2017

LA PREVENTION DANS LA GESTION DES DECHETS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La prévention et la gestion en matière de déchets consiste à faire moins de déchets et à réduire la nocivité des déchets.

Il est possible de limiter la nocivité des déchets :

- en agissant dès la conception, la fabrication et la distribution des substantives et produits,
- en diminuant les incidences globales de l'utilisation des ressources et en améliorant leur utilisation,
- en favorisant le réemploi : retarder l'abandon de produits ou substances qui contribueront aux flux de déchets.

Cette mise en œuvre passe par une politique d'achat écoresponsable. AURAL a d'ailleurs intégré des critères Développement Durable dans sa politique d'achat depuis 2013.



Ensuite, une fois le déchet généré, il convient de faire des choix dans le mode de traitement des déchets, ce qui consiste à prioriser dans cet ordre :

- 1) La préparation en vue de la réutilisation
- 2) Le recyclage
- 3) Toute autre valorisation, notamment la valorisation énergétique
- 4) Et enfin l'élimination (incinération sans valorisation énergétique ou enfouissement)

Le Bilan annuel de la gestion des déchets présenté ci-après illustre les engagements pris par AURAL en matière de traitement des déchets.

BILAN 2016 DE LA GESTION DES DECHETS

Depuis 2011, des indicateurs sont en place pour mesurer et suivre l'évolution de la production de déchets à AURAL ainsi que leur coût d'élimination.

Cela permet de faire le point sur les difficultés rencontrées et d'alimenter la réflexion sur la mise en œuvre de nouvelles filières de collecte et d'élimination. A ce jour, 16 filières sont en place à AURAL et d'autres seront bientôt mises en œuvre (médicaments, emballages de produits chimiques dangereux...)

➤ Le réemploi et la réutilisation en 2016 :

- Les cartouches d'imprimantes lasers vides sont collectées par le service logistique et son remise à une société spécialisée (LVL) : 40 % sont remises sur le marché sous forme générique après remplissage.



L'association **Enfance et Partage** bénéficie chaque année d'un versement financier par la société LVL.

- Des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques sont régulièrement donnés à l'association **Savoir et Compétences Emploi** (structure d'insertion pour personnes en situation de handicap) : soit 36 écrans de télévision non équipés des nouveaux décodeurs TNT.

- Divers équipements et ameublements, ainsi que des cartouches d'impression qui ne sont plus référencées à AURAL ont été données à la **Communauté d'Emmaüs** de Strasbourg.

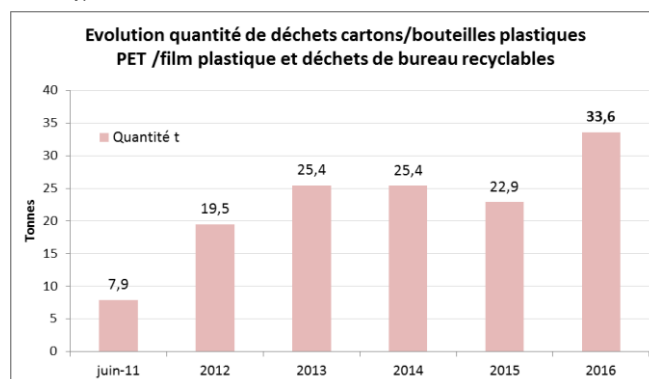
- l'association **SALAMA** a pu bénéficier de deux générateurs d'hémodialyse, traitements d'eau et fauteuils de dialyse dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet de dialyse au nord-ouest de Madagascar.

➤ Le recyclage (valorisation matière) en 2016 :

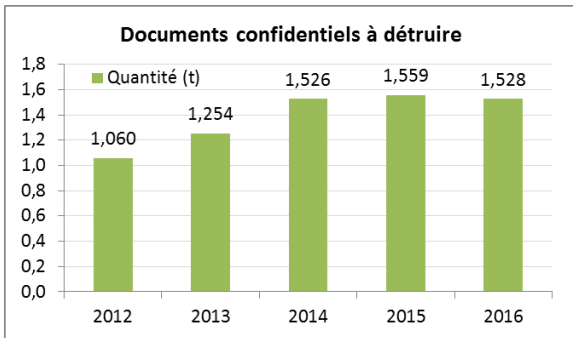
Plusieurs filières sont en place afin de permettre le recyclage des déchets, obligatoires ou pas.

- Les papers de bureau, petits cartons, cahiers, classeurs en carton et bouteilles en plastique type bouteilles d'eau sont collectés dans les éco-cartons (à disposition auprès du service logistique). Ils rejoignent les cartons d'emballages (qui sont collectés sur les autres sites également) et sont éliminés via le compacteur carton situé à Bergson dans lequel le service logistique y jette également tous les films d'emballage. Des cartons d'emballage ont aussi été déposés dans les déchetteries professionnelles.

→ + 47% en 2016.

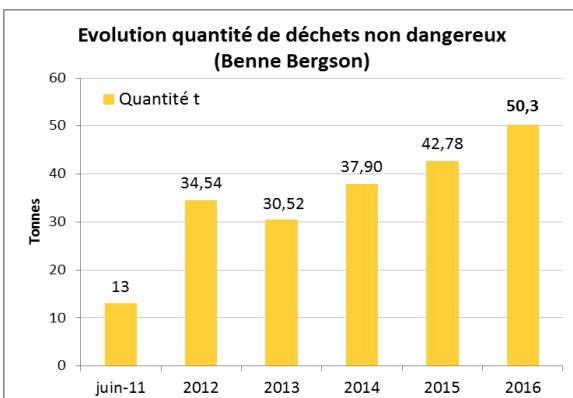


- Les **documents confidentiels** collectés dans les containers métalliques sont également recyclés après broyage.



→ - 2% en 2016, alors qu'un collecteur supplémentaire a été mis en place à Sainte Anne en cours d'année.

- Une benne de 30 m³ installée à Bergson permet de collecter les **déchets non dangereux** du site : sacs d'ordures ménagères (ce qui permet une exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères) et bidons vides. Les bidons vides sont également ramenés des autres centres de dialyse lorsqu'il n'y a pas de place pour les éliminer avec les **ordures ménagères** du site. Le prestataire SCHROLL, qui procède au tri des déchets éliminés via cette benne, recycle les **bidons en matières plastiques PEHD**.



→ +17,6% en 2016.

- les **palettes en bois** sont récupérées par un de nos prestataires qui remet sur le marché les palettes en bon état et répare celles qui sont abîmées. Les palettes trop abîmées sont éliminées via la filière déchets bois du prestataire. AURAL a revendu 3 356 palettes en 2016 (-1,3%).

D'autres filières sont en place et permettent une valorisation « matières » des déchets : **piles et batteries usagées, consommables des photocopieurs usagers, déchets métalliques, déchets d'équipements informatiques et électroniques, déchets d'éléments d'ameublement, lampes et tubes recyclables, déchets végétaux.**

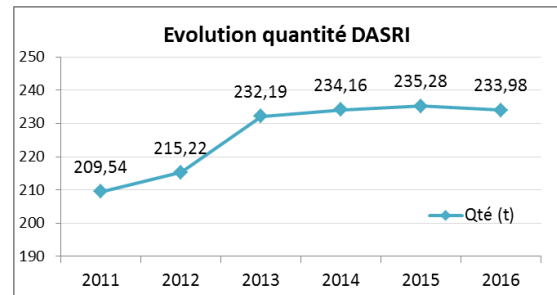
➤ **La valorisation énergétique :**

Les **déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI)** sont des déchets dangereux qui nécessitent d'être incinérés dans une unité de traitement



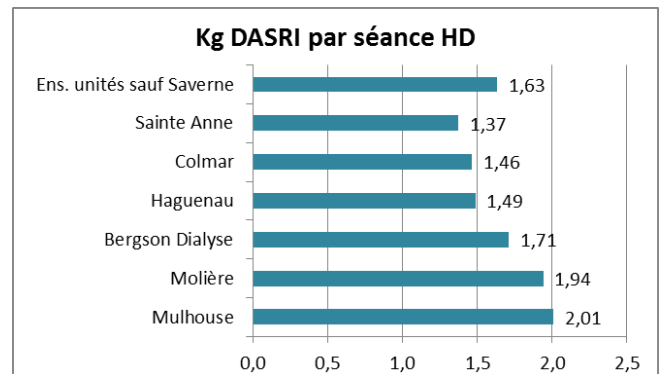
spécialisée. Les installations sont équipées de systèmes de traitement et d'épuration des fumées avant rejet dans l'atmosphère. **L'énergie thermique** dégagée par les installations d'épuration et de traitement des fumées est récupérée et **valorisée sous forme d'électricité et/ou de vapeur.**

Depuis 2013, la quantité de **DASRI** produite à AURAL tend à se stabiliser voire même à diminuer l'année dernière alors que l'activité ne cesse de progresser. En 2016, toutes les unités de dialyse utilisaient encore les cartons de DASRI (sauf Saverne).



→ - 0,6% en 2016.

Le tonnage 2016 des DASRI par site a été rapporté au nombre de séances d'hémodialyse réalisées :



Le poids des **DASRI à Saverne** est sous estimé par notre partenaire hospitalier qui nous facture la prestation : 0,76 kg par séance de dialyse. Il est donc exclu de la moyenne présentée ci-dessus.

Le poids des **DASRI de l'activité de dialyse péritonéale** (convertie en équivalents-séances - EQS : 3 par semaine de DP) **et de l'activité d'hémodialyse à domicile** est calculé à 1,44 kg par EQS.

Concernant l'activité d'HAD, le poids par journée d'hospitalisation a été évalué à 0,5 kg.

Informations de dernière minute !

L'équipe de **Saverne** vient de procéder à la pesée de ses sacs de DASRI sur une semaine complète en juin 2017. Le poids moyen des DASRI pour un patient par séance est calculé à 1,39 kg.

L'équipe de **Mulhouse** a également en juin réévalué le poids moyen de sa quantité de DASRI par séance et par patient à 1,53 kg pour un patient FAV à 2,53 kg pour un patient KT.

Le **bilan 2016 de la gestion des déchets** est consultable dans son intégralité en Bibliothèque. Vous y trouverez également tous les indicateurs financiers relatifs à la gestion des déchets.

[\\SRVFC\bibliotheque\Développement Durable\Démarche DD\DECHETS\Bilan 2016 Gestion des déchets.pdf](#)

LE PAPIER, CONSOMMER MIEUX ET MOINS

La fabrication du papier est une activité très gourmande en énergie et en eau. Elle utilise des produits chimiques nocifs, notamment pour blanchir le papier. En France, le développement des technologies de l'information et de la communication n'a pas diminué la quantité de papier dans le milieu professionnel comme on aurait pu s'y attendre. Le papier reste le premier consommable utilisé au bureau avec 80 kg de papier consommé par personne et par an, c'est-à-dire l'équivalent de 30 ramettes. Il représente les 3/4 du tonnage des déchets qui y sont produits. Le taux de recyclage de ces papiers de bureau est seulement de 35% en France.



En 2016, à AURAL, ce sont 2 000 ramettes de papier soit 5 millions de feuilles A4 qui ont été utilisées. Rapportées à l'effectif en équivalent temps-plein (ETP), cela fait une moyenne de 6,8 ramettes de papier soit 18,1 kg de papier par salarié temps-plein.

LES ECO-GESTES : SALARIE CITOYEN !

Au boulot, j'agis comme à la maison ! Y appliquer les mêmes principes qu'à la maison pour préserver l'environnement est tout aussi nécessaire.

Utiliser moins de papier, c'est faisable :

- En évitant de tout imprimer : courriels, documents de travail en intégralité, présentations numériques... On peut sélectionner seulement ce qu'il est indispensable de conserver, ce qui nécessite d'être lu quand on n'est pas à son poste de travail, etc.
- En configurant photocopieurs et imprimantes en mode recto-verso
- En imprimant les documents en 2 pages par feuille
- En réutilisant comme brouillon les versos blancs des documents imprimés ou photocopiés



Bien respecter les consignes de tri des déchets

- Déchets de bureau recyclables (éco-carton) : papiers, enveloppes, cartons, bouteilles d'eau... **Mais pas les essuies mains ni les mouchoirs !**
- Piles usagées, cartouches et consommables d'impression usagés, déchets d'équipements électriques et électroniques, les déchets d'activités de soins (DASRI et autres que DASRI), les déchets assimilables aux ordures ménagères...

APPEL A CANDIDATURES → REFERENTS DEVELOPPEMENT DURABLE

Avec le soutien de la Direction, Emilie et Françoise (service QHSE) recherchent des collaborateurs motivés pour déployer la démarche de développement durable au plus près du terrain !

Les missions envisagées des référents DD sont les suivantes (non exhaustives) :

- Etre force de proposition et participer à la prise de décision
- Relayer l'information et les décisions prises en matière de DD
- Réaliser des évaluations des pratiques
- Accompagner au changement des pratiques
- Participer aux réunions du groupe de Référents DD (fréquence à définir)



Les référents DD seront désignés sur chaque site parmi l'ensemble du personnel travaillant sur site :

- 1 à 2 référents pour les unités de dialyse : Haguenau, Saverne, Bergson centre, Bergson UM/Molière AD, Colmar, Mulhouse,
- 1 à 2 référents pour l'HAD,
- 1 référent pour les services pharmacie et logistique, Bergson administratif, Molière administratif et technique.

Vos motivations et attentes sont à adresser à e.fluckiger@aural.asso.fr d'ici le 1^{er} septembre 2017. L'accord de votre hiérarchie est nécessaire au préalable.

A suivre...

Pour toute question relative aux informations contenues dans ce bulletin, vous pouvez contacter Emilie FLUCKIGER, chargée de projets qualité et développement durable.